



Syndicat CGT des personnels de la ville de Mérignac
30 rue Maurice Utrillo 33700 Mérignac
Tél : 05.56.18.88.80 Mobile : 06.49.61.61.74 // 06.64.37.95.38
Courriel : cgt@merignac.com 



Monsieur Thierry TRIJOULET
Maire de Mérignac
60 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
33700 MERIGNAC

Mérignac, le 15 septembre 2026

Réf. : 2026/17

Objet : Préavis de grève du 29 septembre 2026 de 0h00 à 23h59

Monsieur le Maire,

Depuis le 1er juillet, 862 000 agent.e.s perçoivent une indemnité différentielle pour ne pas percevoir une rémunération en dessous du Salaire Minimum, le SMIC. Ils et elles étaient 356 000 en janvier dernier. En six mois, leur nombre a plus que doublé.

La situation s'est encore plus accentuée avec l'augmentation du SMIC de 2,41 % au 1er juin 2026, pour compenser l'inflation et la flambée des prix de l'énergie.

Le complément indiciaire mis en place pour que les agent.e.s publics ne soient pas rémunéré.e.s en dessous du SMIC, les bloque pour des années au même traitement brut. De ce décalage naît un écrasement des grilles indiciaires : en catégorie C, l'ancienneté ne se lit plus sur la paie ; la catégorie B débute au salaire minimum ; et la catégorie A, elle-même, n'en est plus qu'à quelques euros. La grille, qui doit dire la carrière, garantir et assurer son déroulement, ne dit plus rien. Et quand vient la retraite, le mécanisme se prolonge : toutes les pensions de catégorie C passent désormais sous ce même seuil, et sans compensation. **En un quart de siècle, le point d'indice aura perdu près du tiers de sa valeur.**

En quelques semaines, les agent.e.s ont été confronté à des conditions de travail éprouvantes ; les épisodes de fortes chaleurs et de canicules, les déplacements dus aux incendies, ainsi que la fatigue accumulée au fil des semaines, pèsent déjà sur leur moral.

Dans ce contexte, la CGT souhaite profiter de l'ouverture des négociations pour la mutuelle et la prévoyance afin de demander à la ville de consentir un effort financier supplémentaire en faveur des agent.es.

Dans cette perspective, la CGT revendique :

Au niveau local

- **L'augmentation du régime indemnitaire ;**
- **L'augmentation de l'aide de la part employeur pour tous les agents sur la prévoyance et la mutuelle ;**
- **L'augmentation à 4€ des assistantes maternelles ;**
- **Mise en place de la prime d'attractivité pour les crèches ;**
- **La réouverture du calcul des jours de pénibilité pour tous les agents de la ville ;**

Au niveau national

- **L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à 6,50 € ;**
- **Une refonte complète des grilles indiciaires, garantissant un réel déroulement de carrière, ainsi qu'une amélioration ambitieuse des conventions collectives pour relever immédiatement les salaires et renforcer les garanties collectives ;**
- **La reconnaissance réelle des qualifications, de l'expérience et des déroulements de carrière ;**
- **Le doublement de traitement entre le début et la fin de carrière pour une carrière complète ;**
- **Le rétablissement de la GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat) ;**
- **L'égalité salariale entre les femmes et les hommes qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver et de le renforcer ;**
- **La suppression du jour de carence et le rétablissement à 100 % de la rémunération versée lorsque les agent.e.s sont en congé maladie ordinaire ;**
- **La revalorisation immédiate de 10 % de toutes les pensions de retraite (base et complémentaire) et le maintien de l'abattement fiscal de 10 % ;**
- **L'intégration des primes dans le traitement, ce qui permettra à tous les agents sur tout le territoire d'avoir le même salaire.**

Nous appelons l'ensembles des agent.e.s de la ville à se mobiliser pour défendre nos conditions de travail et une juste rémunération.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Karol GORSKI
Secrétaire Général